

Deuxième partie

---

Feuilles problèmes – réponses PR II/1

**Prescriptions importantes concernant la manière de traiter les exercices**

- Lorsque l'exercice consiste à énumérer plusieurs éléments de réponse, ces éléments doivent être clairement distincts les uns des autres. **Des réponses trop semblables ou synonymes ne seront comptées qu'une seule fois.**
- Répondez conformément aux exigences de la question. Ainsi, lorsque deux exemples sont demandés, il est inutile d'en donner trois. Lors de la correction, seuls les deux premiers (respectivement le nombre demandé) seront retenus. Les réponses supplémentaires ne seront pas prises en considération.
- Les questions ouvertes doivent être traitées sur les feuilles de réponse **de manière claire et lisible.**
- Pour faciliter la lecture, nous n'avons utilisé que le masculin pour désigner des personnes ou des fonctions ; il va de soi que ces substantifs désignent aussi bien des femmes que des hommes.

**Veillez inscrire vos nom, prénom et numéro de candidat sur toutes les feuilles de réponse. Merci !**

**Bonne chance !**

**Deuxième partie**

---

**Feuilles problèmes – réponses PR II/2**

**Problème 31**

**4'**

**4,5 points**

--

Veillez citer les trois secteurs de l'économie et mentionner deux exemples d'activités pour chacun d'eux.

Secteur économique	Exemples		

Deuxième partie

Feuilles problèmes – réponses PR II/3

Problème 32

3'

2 points

--

Lorsqu'elle décrit l'environnement de l'entreprise, la science économique distingue généralement cinq sphères ou domaines. Veuillez en citer quatre.

Quatre sphères ou domaines de l'environnement de l'entreprise


Problème 33

4'

2.5 points

--

Vous trouvez dans le tableau ci-dessous six affirmations concernant la chartre, la politique du personnel ainsi que la politique et la culture d'entreprise. Veuillez indiquer si elles sont justes ou fausses en plaçant une croix dans la colonne appropriée.

Affirmations	Vrai	Faux
La politique du personnel est de la compétence du DRH.		
La politique de rémunération fait partie de la politique du personnel.		
La politique de formation ne fait pas partie de la politique du personnel.		
La charte donne une indication sur la culture d'entreprise.		
Avant sa publication, la charte doit être approuvée par les plus hautes instances de l'entreprise.		


**Deuxième partie**

---

**Feuilles problèmes – réponses PR II/4**

**Problème 34**

**2'**

**1 point**

--

Qu'est-ce que le taux de rotation du personnel et comment le calcule-t-on ?

<b>Taux de rotation du personnel</b>

--

**Problème 35**

**4'**

**3 points**

--

Vous constatez que le taux de rotation du personnel de votre entreprise est très nettement au-dessus de la moyenne de votre branche. Il vous faut absolument en connaître les causes. Quels instruments ou mesures pouvez-vous mettre en œuvre pour connaître les raisons de ce taux de rotation élevé. Veuillez en citer trois.

<b>Instruments ou mesures d'analyse du taux de rotation</b>


**Deuxième partie**

---

**Feuilles problèmes – réponses PR II/5**

**Problème 36**

**3'**

**3 points**

--

Le taux de rotation du personnel est un indicateur RH. De manière générale, à quelles fins sont utilisés les indicateurs de gestion ? Veuillez donner deux raisons.

<b>Deux raisons</b>

**Problème 37**

**3'**

**4 points**

--

Veuillez nommer deux autres exemples d'indicateurs et expliquer brièvement leur utilité.

<b>Exemples</b>	<b>Explications</b>

**Deuxième partie**

---

**Feuilles problèmes – réponses PR II/6**

**Problème 38**

**12'**

**14 points**



**Salaire à l'heure - septembre 2011**

Konrad Strahm travaille depuis une année comme collaborateur auxiliaire auprès de PM Sàrl. Dans la période allant du 15 août au 14 septembre 2011, il a effectué 45 heures.

Autres données utiles pour l'élaboration de son décompte de salaire de septembre 2011 :

- Salaire de base CHF 27.00 à l'heure
- Indemnité de vacances 8.33% du salaire de base
- Indemnités pour jours fériés 3.75% du salaire de base
- 13<sup>e</sup> salaire CHF 2.50 brut à l'heure
- Indemnité kilométrique pour déplacements professionnels en voiture privée : CHF 0.60 ;
- Du 15 août au 14 septembre 2011, Konrad Strahm a annoncé 50km de voyages professionnels ;
- Au début septembre, PM Sàrl. a reçu pour Konrad Strahm CHF 225.00 d'indemnités de l'assurance perte de gain maladie ;
- CHF 50.00 doivent être portés en déduction sur le décompte de salaire de septembre de M. Strahm, en paiement d'une machine à écrire d'occasion ;

En plus des déductions de l'AVS/AI/APG et de l'assurance chômage, les déductions suivantes doivent être opérées :

- Assurance accidents non professionnels 1.7%
- Assurance perte de gain maladie 0,6% du montant soumis à l'AVS
- Caisse de pensions pas soumis

Veillez établir le décompte du mois de septembre 2011. Pour les déductions, le taux, la base et les calculs doivent être lisibles. Si la base est erronée, aucun point n'est attribué sur cette ligne.



**Deuxième partie**

---

**Feuilles problèmes – réponses PR II/8**

---

**Problème 39**

**18'**

**16,5 pts**



**Salaire mensuel de septembre 2011**

Adrien Marti, marié, deux enfants âgés de 3 et 5 ans, travaille depuis septembre 2001 chez Von Ried SA. Il fait partie des cadres.

Veillez trouver ci-dessous les données utiles à l'élaboration de son salaire de septembre :

- Salaire mensuel de CHF 11'800.00 jusqu'au mois d'août 2011 ;
- Nouveau salaire mensuel dès septembre 2011 CHF 12'000.00 ;
- Le 13<sup>e</sup> salaire est versé en quatre tranches prorata temporis en mars, juin, septembre et décembre ;
- Monsieur Marti bénéficie de frais forfaitaires de représentation de CHF 600.00 par mois ;
- Par l'intermédiaire de son entreprise, Monsieur Marti reçoit des allocations familiales de CHF 250.00 par mois et par enfant ;
- Il est au bénéfice d'une voiture d'entreprise qu'il peut utiliser sans restriction pour son usage privé (prix d'achat : CHF 40'000.00, sans TVA) ;
- Avec son salaire de septembre 2011, Adrien Marti reçoit une prime de fidélité de CHF 2'200.00 pour ses 10 ans de service ;
- Au début septembre, Von Ried SA a reçu pour Adrien Marti CHF 850.00 d'indemnités journalières de l'assurance accidents ;
- CHF 400.00 doivent être portés en déduction sur le décompte de salaire de septembre de M. Marti, en paiement d'un ordinateur d'occasion ;

En plus des déductions de l'AVS/AI/APG et de l'assurance chômage, les déductions suivantes doivent être opérées :

- |  |   |
|--|---|
| • Assurance accidents non professionnels | 1,6%  |
| • Assurance perte de gain maladie        | 0,6% du salaire soumis à l'AVS, sans la prime de fidélité ni la part privée de la voiture |
| • Assurance accidents complémentaire     | 0,1% du salaire soumis à l'AVS, sans la prime de fidélité ni la part privée de la voiture |
| • Caisse de pensions (part de l'employé) | CHF 7'800.00 par an déduits en 12 mensualités.  |

Veillez établir le décompte du mois de septembre 2011. Pour les déductions, le taux, la base et les calculs doivent être lisibles. Si la base est erronée, aucun point n'est attribué sur cette ligne.



**Deuxième partie**

---

**Feuilles problèmes – réponses PR II/10**

---

**Problème 40**

**14'**

**14 points**



**Certificat de salaire 2010**

Monsieur Heinz Zingg, Feldeggweg 12, 2500 Bienne, NAVS 756.9122.7212.02, travaille depuis août 2000 chez Von Ried SA, route du Village 2, 3250 à Lyss, tél. 032 392 40 40.

Voici les données qui vous permettront de préparer son certificat de salaire :

- salaire annuel 2010 : CHF 72'000.00 ;
- en 2010, il a reçu une prime de fidélité de CHF 2'000.00 ;
- en 2010, Monsieur Zingg a suivi une formation post-grade en emploi qu'il a brillamment achevée ; l'entreprise lui a versé une participation a ses frais de formation de CHF 5'000.00 ;
- Le règlement des frais de Von Ried SA a été approuvé par l'administration fiscale du canton de Berne en date du 15 mars 2009 ;
- La responsable des salaires chez Von Ried SA s'appelle Suzanne Meier ;

En plus des cotisations AVS/AI/APG et de l'assurance chômage, les déductions suivantes sont opérées :

- Assurance accidents non professionnels      1,4% du salaire soumis à l'AVS
- Caisse de pensions      CHR 350.00 par mois (part employé)

Veuillez compléter le Certificat de salaire pour l'année 2010.

# Certificat d'assistant-e en gestion du personnel Série zéro (Directives 2010)

## Deuxième partie

### Feuilles problèmes – réponses PR II/11

**A**  **Lohnausweis – Certificat de salaire – Certificato di salario**

**B**  **Rentenbescheinigung – Attestation de rentes – Attestazione delle rendite**

**C**   **F**  Unentgeltliche Beförderung zwischen Wohn- und Arbeitsort  
Transport gratuit entre le domicile et le lieu de travail  
Trasporto gratuito dal domicilio al luogo di lavoro

AHV-Nr. – No AVS – N. AVS      Neue AHV-Nr. – Nouveau No AVS – Nuovo N. AVS

**D**  **E**   **G**  Kantinenverpflegung / Lunch-Checks  
Repas à la cantine / chèques-repas  
Pasti alla mensa / buoni pasto

Jahr – Année – Anno      von – du – dal      bis – au – al

**H**

Bitte die Wegleitung beachten  
Observer s.v.p. la directive  
Osservare p.f. l'istruzioni

		Nur ganze Frankenbeträge Que des montants entiers Unicamente importi interi	
1. Lohn	soweit nicht unter Ziffer 2-7 aufzuführen / Rente		<input type="text"/>
Salaire	qui ne concerne pas les chiffres 2 à 7 ci-dessous / Rente		<input type="text"/>
Salario	se non da indicare sotto cifre da 2 a 7 più sotto / Rendita		<input type="text"/>
2. Gehaltsnebenleistungen	<b>2.1</b> Verpflegung, Unterkunft – Pension, logement – Vitto, alloggio	+	<input type="text"/>
Prestations salariales accessoires	<b>2.2</b> Privatanteil Geschäftswagen – Part privée voiture de service – Quota privata automobile di servizio	+	<input type="text"/>
Prestazioni accessorie al salario	<b>2.3</b> Andere – Autres – Altre	+	<input type="text"/>
	Art – Genre – Genere		
3. Unregelmässige Leistungen	Prestations non périodiques – Prestazioni aperiodiche		<input type="text"/>
	Art – Genre – Genere		
4. Kapitaleleistungen	Prestations en capital – Prestazioni in capitale	+	<input type="text"/>
	Art – Genre – Genere		
5. Beteiligungsrechte	gemäss Beiblatt – Droits de participation selon annexe – Diritti di partecipazione secondo allegato	+	<input type="text"/>
6. Verwaltungsratschädigungen	Indemnités des membres de l'administration – Indennità dei membri di consigli d'amministrazione	+	<input type="text"/>
7. Andere Leistungen	Autres prestations – Altre prestazioni	+	<input type="text"/>
	Art – Genre – Genere		
8. Bruttolohn total	/ Rente – Salaire brut total / Rente – Salario lordo totale / Rendita	=	<input type="text"/>
9. Beiträge AHV/IV/EO/ALV/NBUV	– Cotisations AVS/AI/APG/AC/AANP – Contributi AVS/AI/IPG/AD/AINP	–	<input type="text"/>
10. Berufliche Vorsorge	<b>2. Säule</b> <b>10.1</b> Ordentliche Beiträge – Cotisations ordinaires – Contributi ordinari	–	<input type="text"/>
Prévoyance professionnelle	2 <sup>e</sup> pilier <b>10.2</b> Beiträge für den Einkauf – Cotisations pour le rachat – Contributi per il riscatto	–	<input type="text"/>
Previdenza professionale	2 <sup>o</sup> pilastro		
<b>11. Nettolohn / Rente – Salaire net / Rente – Salario netto / Rendita</b>	<b>➔</b>	=	<input type="text"/>
In die Steuererklärung übertragen – A reporter sur la déclaration d'impôt – Da riportare nella dichiarazione d'imposta			
12. Quellensteuerabzug	– Retenue de l'impôt à la source – Ritenuta d'imposta alla fonte		<input type="text"/>
13. Spesenvergütungen	– Allocations pour frais – Indennità per spese		<input type="text"/>
Nicht im Bruttolohn (gemäss Ziffer 8) enthalten – Non comprises dans le salaire brut (au chiffre 8) – Non comprese nel salario lordo (sotto cifra 8)			
<b>13.1</b> Effektive Spesen	<b>13.1.1</b> Reise, Verpflegung, Übernachtung – Voyage, repas, nuitées – Viaggio, vitto, alloggio		<input type="text"/>
Frais effectifs	<b>13.1.2</b> Übrige – Autres – Altre		<input type="text"/>
Spese effettive	Art – Genre – Genere		
<b>13.2</b> Pauschalspesen	<b>13.2.1</b> Repräsentation – Représentation – Rappresentanza		<input type="text"/>
Frais forfaitaires	<b>13.2.2</b> Auto – Voiture – Automobile		<input type="text"/>
Spese forfetarie	<b>13.2.3</b> Übrige – Autres – Altre		<input type="text"/>
	Art – Genre – Genere		
<b>13.3</b> Beiträge an die Weiterbildung	– Contributions au perfectionnement – Contributi per il perfezionamento		<input type="text"/>
14. Weitere Gehaltsnebenleistungen	Art <input type="text"/>		<input type="text"/>
Autres prestations salariales accessoires	Genre <input type="text"/>		<input type="text"/>
Altre prestazioni accessorie al salario	Genere <input type="text"/>		<input type="text"/>
15. Bemerkungen	<input type="text"/>		<input type="text"/>
Observations	<input type="text"/>		<input type="text"/>
Osservazioni	<input type="text"/>		<input type="text"/>

**I** Ort und Datum – Lieu et date – Luogo e data

Die Richtigkeit und Vollständigkeit bestätigt  
inkl. genauer Anschrift und Telefonnummer des Arbeitgebers  
Certifié exact et complet  
y.c. adresse et numéro de téléphone exacts de l'employeur  
Certificato esatto e completo  
compresi indirizzo e numero di telefono esatti del datore di lavoro

**Deuxième partie**

---

**Feuilles problèmes – réponses PR II/12**

---

**Problème 41**

**2'**

**1 point**

--

Pierre Studer a un salaire total de CHF 19'000.00 sur l'année civile 2011. A partir de quel montant annuel devra-t-il obligatoirement être affilié au deuxième pilier ?

Seuil d'entrée dans la LPP

--

**Problème 42**

**4'**

**2 points**

--

Sandra Ruffer travaille depuis cinq ans chez PM Sàrl. Son salaire annuel est de CHF 65'000.00 brut. Le 5 juin 2011, elle a donné naissance à une fille. Elle reprendra le travail à 100 % après la dernière indemnité journalière de l'APG maternité. PM Sàrl. paie le salaire à 100% pendant toute la durée du congé maternité. C'est donc l'entreprise qui va percevoir les indemnités de l'APG. Quel est le montant qui sera versé à PM Sàrl. au titre de l'assurance maternité fédérale ? Le détail du calcul doit être indiqué dans la réponse.

Indemnités maternité de l'APG

--

**Deuxième partie**

---

**Feuilles problèmes – réponses PR II/13**

---

**Problème 43**

**3'**

**2 points**

--

Le 1<sup>er</sup> avril 2011, Anina Lohner a augmenté son degré d'occupation de 60 % à 80 %. Son salaire mensuel (CHF 3'000.00 à 60 %) est augmenté proportionnellement. Elle a ensuite dénoncé son contrat de travail au 30 septembre 2011. Quel montant va-t-elle percevoir au titre du 13<sup>e</sup> salaire avec son salaire de septembre ? Veuillez indiquer les détails du calcul dans la réponse.

<b>Treizième salaire</b>

--

**Problème 44**

**2'**

**1 point**

--

Quel est le salaire maximal assuré annuellement dans le cadre de la LAA en 2011?

<b>Salaire assuré maximal dans la LAA</b>

--

Deuxième partie

Feuilles problèmes – réponses PR II/14

Problème 45

3'

3 points

--

Un collaborateur de PM Sàrl., Luc Studer, a effectué un service militaire de 14 jours. Pour cette période, l'entreprise ne lui paie que 70 % du salaire et c'est elle qui perçoit les indemnités de l'APG. Cette façon de procéder est-elle correcte ? Veuillez justifier votre réponse.

Paiement du salaire pendant le service militaire

--

Problème 46

4'

2 points

--

Aussi bien pour l'employeur que pour l'employé, la rémunération doit répondre à certaines attentes ou conditions. Veuillez citer quatre attentes distinctes du point de vue de l'employé.

Quatre attentes des employés envers la rémunération


**Deuxième partie**

---

**Feuilles problèmes – réponses PR II/15**

---

**Problème 47**

**4'**

**2 points**

--

Veillez citer deux situations exceptionnelles où les vacances peuvent être payées en argent.

<b>Paiement des vacances en argent</b>


**Problème 48**

**2'**

**1 point**

--

Quel est le montant de coordination dans la LPP en 2011 ?

<b>Montant de coordination de la LPP en 2011</b>

--

**Deuxième partie**

---

**Feuilles problèmes – réponses PR II/16**

---

**Problème 49**

**2'**

**1,5 points**

--

Veillez nommer les trois piliers du système suisse de prévoyance.

Désignation des trois piliers du système suisse de prévoyance


**Problème 50**

**1'**

**1 point**

--

Est-ce que la procuration peut être restreinte aux affaires d'une succursale?

Réponse
<input type="radio"/> Oui
<input type="radio"/> Non


Deuxième partie

---

Feuilles problèmes – réponses PR II/17

Problème 51

2'

2 points

--

Quelles sont les données requises pour inscrire un nouveau fondé de pouvoir au registre du commerce ? Veuillez nommer quatre données

Quatre données


Deuxième partie

Feuilles problèmes – réponses PR II/18

Problème 52

3'

3 points

--

Veillez expliquer la différence entre la formation professionnelle et la formation continue, et citez un exemple pour chacun

Réponses	
<b>Formation professionnelle</b>	
<b>Exemple</b>	
<b>Formation continue</b>	
<b>Exemple</b>	


**Deuxième partie**

---

**Feuilles problèmes – réponses PR II/19**

---

**Problème 53**

**2'**

**2 points**

--

M. Huber s'occupe du courrier interne. Il remplace régulièrement son collègue de travail qui est en charge de l'emballage et de l'expédition du courrier sortant (colis postaux). S'agit-il de :

<b>Propositions</b>
<input type="radio"/> Job Rotation
<input type="radio"/> Job Enlargement
<input type="radio"/> Job Enrichment


Mme Dietrich rassemble les commandes pour chaque fournisseur conformément aux demandes des départements. Auparavant, ces commandes étaient contrôlées par le responsable des achats. Désormais, elle doit effectuer elle-même les nouvelles commandes jusqu'à concurrence de CHF 5'000.-. S'agit-il de :

<b>Propositions</b>
<input type="radio"/> Job Rotation
<input type="radio"/> Job Enlargement
<input type="radio"/> Job Enrichment


**Deuxième partie**

---

**Feuilles problèmes – réponses PR II/20**

---

**Problème 54**

**2'**

**2 points**

--

Vous devez rechercher un animateur pour un cours de formation en techniques de communication pour les vendeurs de votre entreprise. Quels sont les critères de sélection sur lesquels vous allez vous baser ? Veuillez en nommer quatre.

<b>Quatre critères</b>	


**Problème 55**

**2'**

**2 points**

--

Quels sont les avantages d'une formation effectuée en dehors des locaux de l'entreprise ? Veuillez indiquer deux avantages.

<b>Deux avantages</b>	


**Deuxième partie**

---

**Feuilles problèmes – réponses PR II/21**

---

**Problème 56**

**2'**

**3 points**

--

Veillez nommer trois avantages spécifiques du contrôle et de l'évaluation d'une action de formation.

<b>Trois avantages</b>


**Problème 57**

**3'**

**3 points**

--

Vous êtes assistant du personnel dans une entreprise de 300 employés. Le nouveau directeur des ventes doit être présenté au sein de la société. Comment allez-vous procéder ? Veillez indiquer trois mesures possibles.

<b>Trois mesures</b>


Deuxième partie

Feuilles problèmes – réponses PR II/22

Problème 58

1'

1 point

--

La direction de votre entreprise vient de communiquer que Mme Rochat a été nommée à la direction des achats. En qualité d'assistant du personnel, quelles mesures allez-vous prendre (son nouveau salaire a déjà été décidé). Veuillez indiquer deux mesures.

Deux mesures


Problème 59

1'

1 point

--

Le chef de la production s'adresse à vous, en qualité d'assistant du personnel, pour informer en détail **l'ensemble des employés** que Mme Demierre souffre d'une grave maladie et qu'elle sera absente pendant trois mois. Etes-vous autorisé à procéder à une telle communication ?

Réponse
<input type="radio"/> Oui
<input type="radio"/> Non
